Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-213503352-20261106-TH_DCM_2026_87-DE

COMMUNE DE THOURIE
35134

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 6 novembre 2026 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel BORDIER, Maire de la commune.

Date de convocation
2 novembre 2026

Nombre de conseillers
En exercice 15
Présents 15
Excusés 0
Votants 15

Membres présents : Mme Amandine BELLAY, M. Daniel BORDIER, M Julien CHENARD, M Cédric DANIEL, Mme Aline GIACALONE Mme Marie-Christine HERVOCHON, Mme Nadine LAINÉ, M. Pierre LAURENT, M Anthony LEBRETON, Mme Isabelle LEBRETON, M Edmond LEVEQUE, M Anthony MOUTEL, Mme Anne PAUL, Mme Elodie PETITJEAN et M Benjamin PRUNIER.

Membres absents excusés : sans objet

Membres absents : sans objet

M Anthony LEBRETON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N° 2026-87

Marchés de réhabilitation de l'ensemble immobilier du centre bourg : validation des avenants

Lors des travaux de réhabilitation, certaines décisions ont dû être prises au cours des réunions de chantier en fonction des problèmes rencontrés. Certaines ont eu une incidence financière, en moins-value ou en plus-value donnant lieu à des avenants aux marchés signés avec les différentes entreprises.

Travaux modificatifs Phase 1

FTM	Lot	Entreprise	descriptif	Montant HT avenant
FTM 01	3- Charpente	CMP	PV charpente et MV échafaudage	5 224,72 €
FTM 02	6 - Cloisons	APM35	PV isolation laine de bois MV Chape sèche	-3 423,00 €
FTM 03	14 - Plomberie	A2R	PV et MV sur receveur et paroi de douche	10,50 €
FTM 04	14 - Plomberie	A2R	Aménagement meuble sous évier	582,78 €
FTM 05	annulée - remplacée par FTM 08			
FTM 06	7 - Menuiseries intérieures	SAS Fadier	PV fourniture et pose de garde-corps	-1 794,64 €
FTM 07	annulée replacée par FTM09		MV Aménagement du dressing	
FTM 08	8 - Carrelage	ATR	PV faïence de la cuisine	950,00 €
FTM 09	9 - Peinture	DPS Ouest	MV Finitions des peintures	-960,76 €
			TOTAL Phase 1	**589,60 €**

Travaux modificatifs Phase 2

N° FTM	Lot	Entreprise	descriptif	Montant avenant HT
FTM01	2-3 - Terrassement Maçonnerie	BM Texier	modification suite calcul de descente de charge de la dimension d'un IPN	2 800,00 €
FTM02	4 - Ravalement	Lepage Constructions	Reprise maçonnerie pierre au niveau de la cheminée du pignon	3 200,00 €
FTM03				5 096,30 €
FTM04				615,00 €

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-213503352-20261106-TH_DCM_2026_87-DE

FTM05	13 - Peintures	Novobat	Remplacement sol caoutchouc par PVC	1 093,86 €
FTM 06	7 - Etanchéité	Soprema	Couvertines alu laqué en supplément	2 098,45 €
FTM 07	annulée			0,00 €
FTM 08	9 - Menuiseries extérieures	Ser Al Fer	Modification fenêtre	-1 071,86 €
FTM 09	annulée, cumulée avec FTM 11			0,00 €
FTM 10	6 - Couverture	Corgne	Habillage de mur	3 564,60 €
FTM 11	10 - Cloisons	Le Coq	réfection doublage thermique par Lecoq suite à problème d'étanchéité non réalisé	1 848,50 €
FTM 12	7 - Etanchéité	Soprema	réfection doublage thermique par Lecoq suite à problème d'étanchéité non réalisé	-1 848,50 €
FTM 13	7 - Etanchéité	Soprema	reprise des couvertines	-3 033,33 €
FTM 14	annulée			0,00 €
FTM15	13 - Peintures	Novobat	Pose de revêtement souple en remplacement du carrelage	2 341,62 €
FTM16	9 - Menuiseries extérieures	Ser Al Fer	reprise des couvertines d'appui de fenêtres	2 850,00 €
FTM17	2-3 - Terrassement Maçonnerie	BM Texier	Dépose escalier d'accès pôle santé et modification emmarchement	1 985,00 €
FTM 18 - avenant 1	12- Carrelage	Barbot	Pose de revêtement souple en remplacement du carrelage	-2 664,08 €
avenant 2 sans FTM	12- Carrelage	Barbot	étanchéité de sol dans la salle de bains + MV carrelage	144,49 €
FTM19	2-3 - Terrassement Maçonnerie	BM Texier	PV complément enrobé noir à chaud	906,10 €
FTM20	13 - Peintures	Novobat	Pose d'un revêtement de sol souple dans le hall du logement	643,00 €
FTM21	2-3 - Terrassement - Maçonnerie	BM Texier	MV passage caméra hydrocurage	-550,00 €
FTM22	13 - Peintures	Novobat	Sol PVC escalier MAM + peinture escalier hall logement	1 721,75 €
Avenant 1 sans FTM	15 - Chauffage	Perrinel	Modification ventilation vide sanitaire pôle santé et aménagement sdb MAM	-2 057,63 €

14 686,13 €

Ces avenants ont été validés avec la maitrise d'œuvre mais la trésorerie nous a fait récemment remarqué qu'une délégation du conseil municipal au Maire était nécessaire pour valider ces avenants.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, valide l'ensemble des avenants décrits ci-dessus dans le cadre des marchés de réhabilitation de l'ensemble immobilier du centre bourg.

Pour copie conforme,
Le Maire

MAIRIE DE THOURIE
35134 (I. et V.)